le mag' de Saint-Brès

Janvier 2011 - n°2

Bulletin d'informations municipales

Des invités de marque aux côtés des Saint-Brésois

2011 : l'année de tous les défis !

Saint-Brès
Une passerelle vers l'avenir

Sommaire

Edito _____ 3
Vœux 2011 _____ 4
Rétrospective en images _____ 5
La Saint-Brice 2010 _____ 6
Fêtes de Noël _____ 8
Ecoles _____ 10
Accueil de loisirs _____ 12
Solidarités actives _____ 14
Culture, à voir _____ 16
Culture, déjà vu _____ 17
Conseil Municipal _____ 18
Aménagement du secteur Est _____ 19
Noëls d'antan _____ 20
CAP Service _____ 21
Vos élus vous représentent _____ 22
Quoi de neuf ? _____ 23
Informations pratiques _____ 24
Numéro utiles _____ 25
Agenda _____ 26
Etat civil _____ 27

Le mag' - Janvier 2011

Directeur de la publication : Laurent JAOUL.
Rédaction : élus municipaux, avec la collaboration des services municipaux.
Conception réalisation maquette et mise en page : Olivier GIRAUDEAU.
Impression : Magenta Impression - 34430 Saint-Jean de Védas.
Photos : Thierry PORTALES, Patrick DELAGE, Manuel AZORIN et photothèque municipale.

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication.

édito

Chers Saint-Brésois,

Le calme et la sérénité retrouvés.

Au seuil de cette nouvelle année, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

L'année écoulée n'a rien épargné à notre village et elle fut pour le moins chaotique, particulièrement au sein de la municipalité. Si après seulement quatre mois de mandat, je ne dispose pas du recul nécessaire pour dresser un premier bilan, je peux néanmoins vous assurer de l'engagement total de toute mon équipe qui, progressivement, a repris tous les dossiers en cours afin de s'installer durablement dans la gestion des affaires communales.

Aujourd'hui, des signes tangibles de ce changement se font sentir et tout le monde s'accorde à penser que depuis notre élection, Saint-Brès a retrouvé le calme et la sérénité. Vous le savez, c'était l'une des principales mesures de notre programme et je pense que cet objectif, prioritaire pour moi, est aujourd'hui atteint. J'ai en effet le sentiment, à travers les différents événements et manifestations organisés sur la commune au cours de ces dernières semaines, que les liens se renouent ; les Saint-Brésoises et Saint-Brésois se rassemblent volontiers, toujours plus nombreux. Pour preuve : près de 500 personnes se sont déplacées le 13 janvier dans la salle Gaston Sabatier pour la présentation des vœux ! Aucune autre cérémonie n'avait connu jusqu'alors un tel succès. Je ne passe d'ailleurs pas un jour sans rencontrer l'un d'entre vous, à la mairie, dans les quartiers, dans un commerce ou dans la rue, qui manifeste son soulagement depuis que nous sommes en place.

Etre accessible, être disponible, donner de son temps, rester attentif et savoir écouter sont des qualités indispensables pour des élus qui veulent, en toute humilité, être véritablement au service de leurs concitoyens. Il est vrai que nous ne ménageons pas nos efforts. Nous travaillons sans relâche, avec l'appui essentiel du personnel communal, au développement de notre commune et nous en sommes fiers. Voilà pourquoi Saint-Brès s'est remis en mouvement.

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai présenté nos projets pour l'année à venir. Soyez certains que tous ces engagements seront tenus.

En cette période de vœux, je ne saurais conclure mes propos sans avoir une pensée pour ceux qui sont isolés ou touchés par la maladie. Je remercie d'ailleurs les membres du Centre Communal d'Action Sociale qui s'impliquent fortement pour venir aider certains de nos concitoyens à surmonter leurs difficultés, avec une discrétion absolue et une efficacité exemplaire.

A toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2011. Qu'elle soit porteuse d'espoir, de petits et de grands bonheurs.

Laurent Jaoul
Maire de Saint-Brès

Les vœux 2011

Cérémonie des vœux du maire.
Laurent Jaoul, en présence de nombreux élus a présenté ses vœux à la population. Une cérémonie haute en couleur, à l'issue de laquelle les Saint-Brésois ont pu se réunir autour d'un buffet offert par la municipalité.

Philippe Charbonnier, Directeur Général des Services a présenté ses vœux au nom du personnel communal

Rétrospective en images

Départ du Père Alain Enjalbert
Le 18 novembre dernier, la municipalité organisait une cérémonie en l'honneur du Père Alain Enjalbert qui quitte notre commune. Sans prétention et en petit comité, au son de l'accordéon de Paul Mari, venu ponctuer musicalement cette soirée, cet instant passé en sa compagnie fut un moment intense, tant cet homme inspire le courage, la jovialité, l'accueil et le partage.

Miss Languedoc-Roussillon, 1ère dauphine de Miss France 2011, lors de la manifestation pour la défense de l'occitan à Vilanòva.

Visite au musée Fabre à Montpellier, organisée par la commission Culture de la ville de de Saint-Brès à l'occasion de l'exposition consacrée au peintre montpelliérain Alexandre Cabanel.

Commémoration du 11 novembre.
Dépôt d'une gerbe par les enfants du village, au monument aux morts.

La Saint-Brice 2010

Remise de cocardes à la « classe » pour la fête de la Saint-Brice.
Ce rituel marque le passage à la majorité pour les jeunes du village et contribue à les responsabiliser durant la fête. En effet, ils participent, aux côtés des bénévoles du comité des fêtes, à l'organisation des différentes manifestations.

La présidente du Comité des fêtes remercie les bénévoles qui l'ont aidée pendant cette fête et tout particulièrement Nathalie Brard, la trésorière du comité.

Manifestations taurines

Le nouveau parcours, sur le parking de la salle polyvalente a été particulièrement apprécié.

Fêtes de Noël

Différentes manifestations ont eu lieu dans le village pour célébrer les fêtes de fin d'année. Retrouvez ici les plus belles images de ces moments de fête.

Noël des écoles

Comme chaque année, la municipalité proposait, à quelques jours de Noël et par anticipation, d'aider le Père Noël dans sa tournée, afin de remettre un cadeau à chaque élève de l'école maternelle. Avec l'aide des représentants des parents d'élèves, des ATSEM et des enseignantes, Claudine Demuru s'est improvisée apprentie lutin et s'est chargée d'organiser la distribution de ces cadeaux de Noël pour chaque enfant. Ces derniers, après avoir attendu dans le froid le passage de sa calèche illuminée, se sont rendus dans la salle polyvalente où, tout vêtu de rouge, le Père Noël les a accueillis. Après avoir vérifié qu'ils avaient été bien sages et s'empressant également de demander aux enfants si leurs parents avaient, eux aussi, été sages, le Père Noël a appelé chaque enfant, classe par classe, pour lui remettre un cadeau.
Une fois tous les cadeaux distribués, il a pu rejoindre son lointain pôle nord, laissant enfants et parents profiter de la collation qui leur était servie.

Noël du personnel municipal

Traditionnellement, la ville de Saint-Brès offre aux enfants du personnel municipal une fête de Noël. Ne dérogeant pas à cette règle, le conseil municipal a proposé une belle soirée de Noël au personnel qui l'épaule au quotidien.
Moment de partage et de rencontre entré élus et agents territoriaux.
la Troupe Luna Collectif nous a offert un magnifique spectacle pour les petits et les grands.
Chaque enfant a reçu un cadeau de la part du Père Noël. Les plus grands ont pu, quant à eux, profiter d'un somptueux buffet dinatoire, concocté par le restaurant « Le Saint-Brice ».

Ecoles

Inscriptions scolaires

Comme de nombreuses autres dans l'Académie, les écoles de Saint-Brès font l'objet d'un suivi attentif de la part de l'Inspection Académique quant au maintien du nombre de classes. Il est donc important de pouvoir déterminer les besoins réels de notre commune, afin de donner des informations précises aux services de l'Inspection et de conserver l'ensemble de nos classes.

L'année dernière, l'Inspection Académique a supprimé une classe à l'école élémentaire, tandis qu'elle maintenait une quatrième classe en maternelle. Si le développement de la commune vers l'Est promet l'arrivée de nouvelles familles, la rentrée prochaine reste encore incertaine. Nous devons donc disposer rapidement d'un recensement précis des élèves destinés à fréquenter les écoles maternelle et élémentaire, lors de la prochaine rentrée scolaire 2011/2012.

En maternelle, tous les enfants nés en 2008 et janvier 2009 peuvent être préinscrits dès à présent. Quant à l'école élémentaire, il convient d'anticiper autant que possible tous les événements familiaux qui impacteraient la scolarité des enfants (déménagement, installation…). Une campagne de préinscription a donc été organisée en décembre 2010, mais **il vous est encore possible de vous inscrire.** Les familles concernées sont donc invitées à se présenter en mairie munies des documents suivants : livret de famille, carnet de vaccinations, justificatif de domicile.

Fructivor le pirate

Pour Noël, la municipalité a souhaité offrir aux élèves de maternelle, un spectacle autour des fruits. Les enfants ont donc suivi les tribulations du pirate Fructivor qui ne mangeait que des fruits.

Il a rencontré une demoiselle aux bulles, tour à tour méchante sorcière, princesse-grenouille et Dame aux fruits de l'île aux 1000 couleurs.
Les enfants ont fait un sort aux quartiers de pommes, clémentines et autres bananes, laissant quelques pépins qui, vraiment, n'étaient pas comestibles !

« les Péquélets »

Récrés fruitées

A la fin de l'année 2007, à la suite de l'initiative d'une association de la commune du Bosc, labellisée par le Programme National « Nutrition Santé », la commune de Saint-Brès et l'équipe enseignante de l'école maternelle « les Péquélets » ont souhaité intégrer dans le projet d'école, l'opération **« les Récrés Fruitées »**. La commune avait alors mis à disposition une ATSEM, spécifiquement chargée d'être l'« ambassadrice des fruits » pour assurer quotidiennement la préparation, la présentation et la distribution des fruits auprès de chacune des 4 classes de l'école maternelle : succès immédiat et engouement de tous les partenaires pour cette opération qui connut même les honneurs de la presse avec un reportage de France 3 Languedoc-Roussillon. Pourtant, l'équipe municipale élue en mars 2008 supprime ce poste d'ambassadrice, au profit de l'agence postale communale qui ne devait en principe rien coûter à la commune. Dès la rentrée scolaire 2009/2010, la préparation des fruits fut confiée aux ATSEM de l'école, en plus de leurs missions quotidiennes.

A la rentrée scolaire 2010/2011, le projet d'école prenant fin, les enseignantes demandent à réduire cette distribution pour des raisons d'organisation matérielle dans les classes avec les ATSEM. La nouvelle municipalité, fraîchement élue, tenant compte du dépassement financier exorbitant du projet, constaté dès son arrivée (+ 74 % en mai 2010 et + 92 % en juin 2010), répond favorablement à cette demande et propose d'abord à l'école de rétablir une distribution mensuelle de fruits. Cette proposition surprend cependant les parents d'élèves. Prenant alors acte de leurs attentes, Pascale Barbier, adjointe aux affaires scolaires, Séverine Lecoester et Sylvie Jaumes, conseillères municipales, toutes membres de la commission « Enfance, Jeunesse et Affaires Scolaires » cherchent alors le meilleur compromis pour faire évoluer cette opération en diminuant les coûts. Ainsi, en s'associant à une initiative européenne **« un fruit pour la récré »**, relayée par le ministère de l'Agriculture et celui de l'Education et en travaillant avec un producteur de Saint-Brès en reconversion bio, pour réduire les intermédiaires, elles parviennent à maintenir la distribution d'un fruit par semaine.

Lors du conseil d'école du 4 novembre 2010, les élus présents proposent donc le principe de cette distribution hebdomadaire. Cependant, l'équipe enseignante se montre peu enthousiaste pour cette opération. D'une part n'étant plus intégrée dans le projet d'école, elle ne s'articule plus avec les activités pédagogiques mises en place, d'autre part, le temps de préparation des fruits par les ATSEM risque de perturber le fonctionnement de la classe. Une période d'essai sera néanmoins mise en place pour que chacun puisse se positionner en pleine connaissance de cause.

A l'issue de ce premier bilan, en décembre dernier, l'équipe municipale propose aux représentants des parents d'élèves et aux enseignantes de poursuivre l'opération et même de la développer en distribuant à nouveau un fruit chaque jour, s'appuyant sur le partenariat tissé avec une agricultrice souhaitant s'installer sur la commune et sur un cofinancement de l'Etat pour le projet. Cependant, les enseignantes s'opposent à la poursuite de cette action pour des raisons liées à l'organisation du travail des ATSEM. Le temps passé pour préparer les fruits grève leur temps de présence aux côtés des enseignantes dans la classe. De plus, cette distribution de fruits ne s'inscrit plus dans le projet d'école. Les représentants des parents d'élèves n'ont, quant à eux, pas manifesté de doléances quant à la poursuite ou non de l'action.

La municipalité regrette réellement cette situation, mais n'abandonne pas ce projet éducatif qui sera dans un premier temps transféré au centre de loisirs sous le nom de **« Goûters Fruités »**. Les élus de la commission « Enfance, Jeunesse et Affaires Scolaires » continuent parallèlement à chercher pour les écoles une solution qui puisse donner satisfaction à tous (enfants, parents et enseignants).

Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs de Saint-Brès reçoit les enfants de 3 à 12 ans selon 2 modes de garde : l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ouvert durant les temps extrascolaires (vacances et mercredis) et l'Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) pendant les temps périscolaires (le matin, lors de la pause méridienne et le soir après l'école).

L'équipe pédagogique reste sensiblement la même, toute l'année sur les deux accueils. Ainsi, les animateurs connaissent bien vos enfants et peuvent travailler sur de nombreux projets dans la durée.
Cette équipe soudée et stable contribue à un accueil à taille humaine, permettant une plus grande proximité avec les enfants et leurs parents.

L'Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE)

Tous les jours, lors des accueils du matin, du midi et du soir, des ateliers sont proposés aux enfants : danse, chant, théâtre, relaxation, foot, jeux en équipe et création manuelle.
Les animateurs se mobilisent afin de garantir à vos enfants, confort, sécurité et épanouissement à travers les différents moments de la journée. Cependant, le temps de restauration reste le point central de leurs attentions.
Ainsi, le déroulement des services a été revu afin de réduire le nombre d'enfants accueillis sur un même temps, en écourtant le temps passé à table. Le principe étant de trouver le juste équilibre entre le temps nécessaire à la prise du repas et celui perdu à attendre. En effet, en 3 ans, le nombre de repas par service a doublé, il a donc été nécessaire aux animateurs de s'adapter avec la double contrainte d'un lieu resté identique voire inadapté et la volonté de respecter les besoins spécifiques des enfants.

Dans un souci d'amélioration permanent, 2 chantiers vont donc être ouverts cette année :

- L'insonorisation des locaux existants
- L'étude pour la réalisation de l'extension du restaurant scolaire.

Nous vous informerons dans cette rubrique et sur le site Internet de la ville, de l'avancée de ces dossiers.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Les journées en ALSH (mercredi et vacances scolaires) sont rythmées par divers temps : l'accueil des enfants le matin, les temps de jeux libres, les activités organisées, le repas, le repos et des jeux et des ateliers sportifs, manuels, puis le temps du départ du soir.

Toute l'année, l'équipe pédagogique a contribué à mettre l'enfant au centre du dispositif. Les plus petits ont donc été sollicités pour construire le programme des activités en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. Associés à chaque étape de leur séjour, ils sont maintenant en capacité d'affirmer clairement leur choix lors des différents temps de parole.
Les découvertes, les créations et les expérimentations ont pris des formes bien différentes : cuisine et pâtisserie, théâtre, peinture, poterie, jeux sportifs, danse chant… Les ateliers sont la matière première et l'imagination, la valeur ajoutée.

L'accueil de loisirs est également un lieu où se crée du lien entre les enfants, mais également avec les adultes.

Depuis plusieurs années, l'équipe pédagogique s'attache à respecter les rythmes de l'enfant. Si ceci n'est pas possible dans le cadre de l'ALAE, soumis aux contraintes scolaires et aux obligations des parents, cette notion prend tout son sens dans l'ALSH. Un accueil échelonné et rythme adapté aux besoins des enfants. Les animateurs axent tous leurs projets dans ce sens, mêlent sorties et activités, temps libre et repos. L'équipe prend le temps avec vos enfants de jouer, de parler, de dessiner… A l'ALSH, un enfant a le droit de décider de ne rien faire ! Entre détente et loisirs, les animateurs ne veulent pas choisir !

C'est dans cet esprit qu'un accueil sera spécialement ouvert aux 9 à 12 ans dès les vacances d'hiver. Les salles seront réorganisées afin de créer des espaces dédiés aux différents jeux et ateliers. Ils bénéficieront également de leur propre programme d'activités.

La solidarité et l'ouverture

Intégrés dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs, la solidarité et l'ouverture sur notre monde restent des notions que les animateurs entendent aborder avec les enfants. Et c'est notamment à travers le marché de Noël que ces derniers peuvent faire l'apprentissage de la solidarité en faisant preuve de générosité. En effet, les enfants créent des objets pour les vendre et reverser les bénéfices à une association. Les animateurs leur expliquent le sens de cette démarche et ce qu'ils peuvent en retirer personnellement. Dans un monde très individualiste, ces valeurs prennent alors à leurs yeux, un autre sens.

La correspondance avec l'école « Le Flambeau » au Togo et la rencontre avec la culture togolaise semblent à la fois proches et lointaines. Proches car ce pays est francophone, lointaines, puisqu'ils parlent un français plus littéraire que le nôtre. Ces amusantes différences attisent les curiosités réciproques et nouent de nouvelles amitiés au travers de correspondances épistolaires.

Information

Une réunion d'information sur l'actualité de l'accueil de loisirs (séjours, programmes, inscriptions…) vous est proposée **le mercredi 2 février à 18 h 30**.
Cette réunion se déroulera à l'accueil de loisirs en présence des élus responsables de la commission « Enfance et Jeunesse » ainsi qu'avec l'équipe pédagogique.

Parents, l'accueil de Loisirs compte sur vous.

Chers parents, vous avez la possibilité de nous transmettre vos idées, vos remarques et suggestions via un cahier laissé à votre disposition à l'accueil du centre de loisirs.

L'équipe de l'accueil de loisirs vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011 et vous remercie de la confiance que vous lui accordez au quotidien.

Téléthon 2010

Pour la deuxième année, les associations de la ville invitaient les Saint-Brésois à participer à différentes manifestations afin de récolter des fonds pour l'Association Française contre les Myopathies (AFM), à l'occasion du Téléthon.

Dès le vendredi 3 décembre, après l'ouverture officielle de l'édition 2010 par le maire, Laurent Jaoul, le BSBV lançait le coup d'envoi d'un tournoi de foot en salle pour les plus jeunes.

Le samedi, les différentes associations saint-brésoises ont proposé des activités dans la salle polyvalente et sur le terrain de boules (GRS Expression, mini-boule (tir de précision), Oxy j'M (randonnées cyclistes et pédestres), Saint-Brès Tonic (Taï chi), Club de tir (fusil à air comprimé à 10 m), Tennis Club Saint-Brès (initiation au mini-tennis), judo, club de l'âge d'Or, Saint-Brès Carnaval (maquillage) et les infirmières libérales), tandis que la toute jeune association Évasion Dynamique organisait un tournoi de foot à 7 pour les plus de 16 ans, au stade.

Le Téléthon s'est achevé dimanche, après un loto dont les lots étaient offerts par les commerçants et les artisans de Saint-Brès.

Le fil rouge de cette édition 2010 consistait à réaliser une écharpe aux couleurs du Téléthon. Celle-ci a brillamment dépassé les 15 mètres, grâce aux derniers efforts conjugués de Pierrot Laurent et Fabien Gomez, lors du loto.

Au lendemain du Téléthon 2010, la ville de Saint-Brès s'associe au coordonnateur local, Jean-Pierre Porta, pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.
Elle a ainsi permis de récolter une somme encore plus importante que l'année précédente, puisqu'elle atteint le montant de **2688,24 € (en augmentation de 19 %)**, auquel il faudra ajouter les dons des Saint-Brésois, reçus par l'AFM au 3637.
Au niveau national, la manifestation a permis de récolter 90 565 177 € (contre 95 200 117€ en 2009). Ces fonds seront reversés dans l'intégralité à l'AFM pour qui le Téléthon reste le moyen de collecte quasi-exclusif.

Nous vous donnons rendez-vous en 2011 avec toujours autant d'enthousiasme.

Collecte pour la Banque Alimentaire

Le vendredi 26 et le samedi 27 novembre 2010, sous un froid glacial, 15 bénévoles ont effectué des permanences à l'entrée d'Hyper U du Crès et au LIDL de Saint Brès pour récolter les denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien offerts par les clients de ces deux enseignes.

Le fruit de cette récolte, destiné uniquement à Saint-Brès, avait pour but de subvenir aux besoins des Saint-Brésois les plus démunis au cours de l'année à venir.
Le résultat de cette collecte est impressionnant : près de 2 tonnes de marchandises !

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé ainsi qu'à tous les donateurs.

CLIC MAILL'AGE

En 2011, le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC MAILL'AGE) propose à nos aînés de participer aux rencontres suivantes :

Janvier : *Atelier mémoire*
Février : *Informations sur les droits et les aides pour les seniors et leur famille*
Mai : *Conférence sur la santé*
Octobre : *Parcours Santé Gourmand*

Les dates et lieux seront précisés dès disponibilité sur le site internet de la commune (*www.ville-saintbres.fr).*
Il sera possible de s'inscrire directement à la mairie.

Associations, mode d'emploi

Alain Malafosse, conseiller délégué aux associations, a réuni le 22 octobre dernier les présidents des 25 associations, dans la salle Anduze de Saint-Paul. En présence du maire, Laurent Jaoul, et de plusieurs élus du conseil municipal, cette rencontre a permis de renouer des liens avec les partenaires associatifs de la commune et de définir les grandes orientations de la campagne de financement 2011.
Les modalités de mise a disposition de locaux ont également été précisées.

Culture, à voir

RENDEZ-VOUS CULTUREL INTERGÉNÉRATIONNEL

16 et 23 février 2011

« Je me rappelle à toi » spectacle d'objets et de marionnettes (tout public à partir de 5 ans), créé le 30 septembre 2010 dans le cadre du Forum Régional de la Marionnette à Vergèze (Gard), par la compagnie « Les voisins du dessus », sur le thème des troubles de la mémoire. Ce spectacle raconte l'histoire d'une petite fille et de sa grand-mère, dans un univers tour à tour poétique, surréaliste, cocasse ou nostalgique, au travers de situations qui font grandir.

Ce rendez-vous théâtral s'effectuera en 2 étapes :

- le 16 février 2011, au centre de loisirs, les comédiens animeront, de 10 h à 11 h 30 puis de 14 h à 15 h 30, un atelier auquel seront invités à participer les enfants et quelques personnes du 3ème âge qui auront apporté leurs albums de photos familiales afin de travailler sur le souvenir et de bâtir ensemble un scénario qui donnera vie à des personnages.
  Un goûter partagé clôturera, vers 16 h, cette 1ère étape artistique intergénérationnelle.
- Le 23 février 2011, la Compagnie reviendra jouer, à 17 h, à la salle polyvalente, la pièce « Je me rappelle à toi », pour le plaisir de petits et grands (durée 40 min).

La compagnie « Les Voisins du Dessus » est une troupe professionnelle agréée par la DRAC LR et qui bénéficie du soutien du Département de l'Hérault et de la Région LR ; elle vit et travaille à Fouzilhon, commune de l'Hérault où elle a ouvert, en 1991, un petit théâtre dans les vignes, « le théâtre de pierres » et où elle a créé 16 pièces, tout public et jeune public (théâtre classique, contemporain, masque commedia dell'arte, marionnettes…).

1, 2, 3 Pomme !

Cirque, samedi 16 avril 2011
Salle Gaston Sabatier
à partir de 8 ans

La pomme, ce fruit défendu, appartient à notre inconscient collectif et chacun se reconnaîtra à travers les situations cocasses dans lesquelles se retrouvent nos deux protagonistes acrobates.
Avec la dérision qui la caractérise, cette compagnie catalane démonte l'image d'Epinal d'un Adam et d'une Eve parfaits : leurs deux antihéros sont simplement humains et ils s'exposent à l'absurdité, à l'humour et à la poésie.

Ici, si le cirque est un langage, le mouvement et l'acrobatie sont le vocabulaire dont il est composé.

Cie Daraomaï
Avec Agnès Fustagueras, Marti Soler et Joan Català
Création musicale : David Soubies

Spectacle accueilli en partenariat avec le Pôle National des Arts du Cirque d'Alès et la Région Languedoc-Roussillon

Culture, déjà vu

Rencontre entre Couleurs et Terre

C'est avec un réel plaisir que la commune a accueilli le temps d'un week-end, dans la salle Anduze de Saint-Paul, Jean Claude Vétier et Jack Cros.
Lors du vernissage de l'exposition, de nombreux habitants et élus des communes voisines sont venus saluer les deux artistes.

C'est déjà la deuxième fois que Jean-Claude Vétier expose dans notre commune, mais c'est toujours avec le même plaisir que nous l'accueillons.
Il a préparé cette exposition depuis des mois et son travail a d'ailleurs été récompensé le 14 novembre dernier, lors du 27ème Salon des Artistes Régionaux, avec le 1er prix de la ville de Juvignac, devant pas moins de 43 autres peintres et une dizaine de sculpteurs.

Jack Cros est venu quant à lui en voisin puisqu'il habite Valergues. Ces créations personnelles en terre cuite sont réalisées dans son atelier et cet amoureux de la terre sait ressentir sous ses doigts la sérénité de l'argile. Ces dernières œuvres ont d'ailleurs remporté un franc succès auprès de l'assistance nombreuse venue le soir du vernissage.

Patricia Mellinas, ajointe à la Culture, tient à remercier ces deux artistes pour la remarquable qualité de leur travail.

L'Agglo en jeux

Dans les locaux de la bibliothèque municipale, Geneviève, Vincent, Vassila et Davy de la compagnie des jeux d'Aniane, ont fait découvrir aux enfants de Saint-Brès différents jeux provenant de divers pays dans le cadre de l'opération **« l'Agglomération en jeux »**. Cette exposition démontre, s'il en était besoin, qu'il est possible de rassembler parents et enfants autour des jeux afin de développer l'éveil des sens, le respect des règles et le plaisir de rencontrer l'autre.

Conseil municipal

Conseil municipal du mardi 19 octobre

Lors du conseil municipal, ont été adoptés les points suivants :

- Budget 2010 : décision modificative n°2
- Adoption du plan de circulation,
- Modifications du tableau des effectifs

En ce qui concerne le sens de circulation, Marc Roudil, adjoint à l'urbanisme et rapporteur du projet, a précisé que ce plan de circulation avait déjà été voté le 2 décembre 2009, mais jamais mis à exécution.
Ce changement de circulation a été mis en service dans la nuit du 27 au 28 octobre.

Conseil municipal en séance, le 19 octobre 2010

Conseil municipal du jeudi 9 décembre

En début de séance, le maire Laurent Jaoul a rendu un hommage à Georges Frêche, avec la projection d'un film réalisé par Montpellier Agglomération, retraçant l'homme et ses grandes réalisations. Puis il évoqua ses propres souvenirs, et notamment sa première rencontre dans les années 70, « *surpris par un homme qui avait une capacité de vision, un sens de l'intérêt général. En tant que maire de Saint-Brès, j'ai un regret, celui de ne pas l'avoir reçu sur la commune comme nous l'avions programmé ensemble* ». Un hommage qui se prolongea avec les propos de Joël Cantié sur « *une amitié de 37 ans : pour moi Georges Frêche avait le bagou de Chirac et la culture de Mitterrand* ».

Lors de la séance, les élus ont adopté les points suivants :

- Résiliation du contrat avec Orange, par arrêté pris dans le cadre des délégations du maire, au profit d'un nouvel opérateur (SFR) pour les abonnements de téléphonie fixe et mobile, permettant une économie financière significative pour la commune.
- Adoption du Compte-rendu Annuel à la Collectivité 2008-2009 (CRAC), cette fois-ci parfaitement équilibré sur l'ensemble de la ZAC 1.
- Autorisation de signer l'acte de vente des terrains communaux à la SERM, dans le cadre de l'aménagement du secteur Est *(voir article ci-contre).*
- Décisions modificatives n°3 au budget 2010.
- Autorisation d'engagement de dépenses sur le budget 2011.
- Transfert des résultats pour l'eau potable sur le budget 2011.
- Création de 5 postes d'agents recenseurs et d'un poste de coordonnateur communal, pour assurer le recensement de la population en 2011. L'Etat prend totalement en charge le financement de ces postes.
- Attribution d'indemnité pour le Receveur Municipal
- Demande de subvention auprès de Montpellier Agglomération, dans le cadre d'un Projet d'intérêt Commun (PIC), pour la rénovation de l'impasse Biscan Pas en 2011.

Aménagement du Secteur Est ZAC de Cantaussel

Plus de temps à perdre !

La Commune de Saint-Brès est engagée dans un vaste projet d'extension urbaine sur 53 ha, réalisable en deux phases. Il est prévu, sur l'ensemble de la zone, des logements individuels et collectifs, des équipements, un groupe scolaire, des commerces et des activités économiques.

De gauche à droite : Olivier Giraudeau, 1er adjoint, Antoine Garcia-Diaz, architecte urbaniste, Laurent Jaoul, maire de Saint-Brès, Thierry Laget, directeur de la SERM et Marc Roudil adjoint à l'Urbanisme.

Le 13 octobre 2010, les représentants de la SERM, le Cabinet Antoine GARCIA-DIAZ (Urbaniste en chef), Egis Aménagement (Bureau d'études) et le Cabinet SIRAGUSA (Géomètre) ont présenté à l'ensemble des nouveaux élus du Conseil Municipal cette opération d'envergure, réalisée dans le respect du SCOT[1] et du PLH[2] de Montpellier Agglomération, et qui permettra d'assurer un aménagement de territoire cohérent, équilibré et de qualité (photo ci-dessus).

Le Conseil Municipal ayant d'ores et déjà adopté les délibérations nécessaires, **la première tranche de la ZAC 1 dite « de Cantaussel » démarrera dès le premier semestre 2011,** avec notamment le lancement par la SERM de la consultation auprès des promoteurs.

Cette première tranche prévoit la **construction de 240 logements** sur les 3 ans à venir**. La commercialisation devrait intervenir dès 2012** pour **des premières livraisons courant 2013.** La répartition de ces logements respectera la mixité souhaitée sur l'ensemble du projet (25 % social – 20 % abordable).

En marge de ces éléments, il est à noter que, par délibération du Conseil Municipal du 9 décembre 2010, Monsieur le Maire a été autorisé à signer l'acte de vente définitif des terrains communaux à l'aménageur, la SERM, pour un montant total de 1 165 000 euros, avec un premier versement de 180 000 euros à la signature de l'acte, correspondant aux années 2009 et 2010 non encore perçues, puis des versements annuels de 90 000 euros (photo ci-dessous).

Marc Roudil, adjoint à l'Urbanisme, Thierry Laget, directeur de la SERM, Laurent Jaoul, maire de Saint-Brès et Yolande Rougny, adjointe aux finances et à l'Aménagement du Territoire, paraphent l'acte définitif devant Maître Christophe Caulier, notaire à Baillargues, dans les locaux de la SERM.

[1] *SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale*
[2] *PLH : Programme Local de l'Habitat*

Noëls d'antan

Interview d'Etienne Nicolas

Le Mag : *Bonjour M. Nicolas. Vous qui êtes la mémoire de notre village[1], dites-moi comment se passaient les noëls d'antan.*

Etienne Nicolas : Eh bien, lorsque j'étais enfant, nous attendions noël avec impatience, surtout parce que, après avoir appris à l'école un chant de noël et fait des dessins de circonstance, nous avions droit à quinze jours de vacances. Bien entendu, pour ne pas agacer le Père Noël, nous évitions de faire des bêtises, ce qui était relativement difficile pendant une si longue période !

LM : *Pour préparer le repas de noël, on s'y prenait longtemps à l'avance ?*

EN : Non, c'était la veille que la cuisinière se mettait aux fourneaux ! La dinde, c'était sacré ! Une tradition, même chez les petites gens ! Le repas de réveillon, c'était d'abord les hors-d'œuvre, puis les légumes d'hiver car on n'importait pas depuis les antipodes comme aujourd'hui. La charcuterie venait ensuite et enfin la dinde accompagnée de haricots verts, de champignons et parfois de marrons. Après, il y avait la langouste. Et de temps en temps des huîtres. Enfin, les treize desserts[2] complétaient la tradition du réveillon.

LM : *Les préparatifs étaient-ils comme aujourd'hui, une profusion de guirlandes, de lumières et de sapins ?*

EN : Oh non, des sapins, il n'y en avait pratiquement pas. On mettait les souliers au plus près de la cheminée pour que le Père Noël les trouve tout de suite. Et comme on n'avait pas beaucoup de sous, les jouets étaient peu nombreux. L'histoire de l'orange de noël dans le soulier n'est pas un mythe ; certains enfants n'avaient pas plus car avec la terre, il ne se gagnait pas beaucoup d'argent et les gens n'étaient pas riches. En général, c'était des jouets en bois, jeux de construction, chevaux à bascule pour les garçons et des poupées pour les filles. On les trouvait dans les magasins aux vitrines animées, à Montpellier ou à Lunel, mais pas comme maintenant, dans les supermarchés. Ca n'existait pas à l'époque.

LM : *Le Père Noël passait avant la messe de minuit ?*

EN : Ah non, il attendait que les enfants soient couchés, après la messe et le repas de réveillon. Ils ne se faisaient d'ailleurs pas prier car ça durait… Au matin, ils découvraient les jouets avec l'empressement et la surprise que vous devinez.

LM : *Oui, ce repas, au fait ! Dans toutes les régions de France, la nuit de noël était un moment particulier, avec des traditions à respecter. Par exemple, en Provence, le premier repas, celui qui précédait la messe de minuit, était appelé « souper maigre », par antithèse avec le « gros souper » ou « repas gras » qui venait après. Et à Saint-Brès, ça se passait comment ?*

EN : A Saint-Brès, on faisait aussi un « souper maigre » qui comportait souvent une soupe bien chaude. Puis on se dirigeait vers l'église pour la messe de minuit qui avait vraiment lieu à minuit, pas comme de nos jours où on la fait à toutes les heures. A cette époque, tout le village y assistait ce soir-là, y compris les enfants. L'église avait de la peine à contenir les 350 à 400 personnes qui s'y pressaient, au sens propre comme au sens figuré ! La messe de noël commençait par le « Minuit Chrétiens » que tout le monde chantait en chœur, appuyé par la chorale des « Geneviève ».

LM : *Pour en revenir au repas de réveillon, c'était l'occasion de réunir la famille ?*

EN : Oui, la famille restreinte : parents, enfants et parfois grands-parents s'ils vivaient au foyer. Ce n'est que le lendemain midi que l'on réunissait les proches, pour un repas conséquent qui pouvait se prolonger jusqu'à 17 heures, surtout si l'on avait un convive avec un brin de voix, qui poussait la chansonnette au dessert.

LM : *Y avait-il une tradition de fête, des guirlandes dans le village ?*

EN : Oh non, pas d'éclairage spécial, pas de décorum. Seules les maisons étaient ornées de guirlandes et surtout de houx, beaucoup de houx. Vous savez, autrefois, la fête de noël, c'était un véritable moment de recueillement et de fraternité. C'était vraiment la naissance du Christ qu'on fêtait. De nos jours, c'est plutôt l'occasion de dépenser plus d'argent… On a oublié le côté religieux. Ainsi va la vie, pas toujours en mieux.

LM : *Merci Monsieur Nicolas et… à l'an que ven[3].*

[1] M. Nicolas a raconté dans un livre intitulé « Dis tonton, raconte… » la vie d'autrefois à Saint-Brès

[2] Les treize desserts (comme les 13 convives de la Cène) se composaient des quatre mythiques mendiants (noisettes ou noix symbole des Augustins, figues sèches symbole des Franciscains, amandes symbole des Carmes, raisins secs symbole des Dominicains), de la pompe à l'huile ou de la fougasse, du nougat blanc et du nougat noir complétés avec dattes, pâte de coing, melon, pommes, raisin blanc, oreillettes, panade, croquants…

[3] « A l'an prochain », interview réalisée le 15 décembre 2010.

Cap Service

Publireportage

CAP SERVICE est une association à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901. Son siège social est établi à la Mairie de Saint-Brès (Entrée Rue des écoles), mais elle intervient sur l'axe Lunel - Montpellier et les villages alentour.

L'objet de l'association est :

- De permettre le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées en sécurisant au mieux leur environnement après une évaluation des risques (aide au confort, courses, préparation des repas…)
- D'accompagner toutes les personnes qui le souhaitant dans les tâches de la vie quotidienne (garde d'enfants, soutien scolaire, petit bricolage, petit jardinage, tâches ménagères, aide administrative, loisirs…)
- De vous aider occasionnellement lors d'un événement spécial (fête d'anniversaire, baptême, réception…)

Dotée de **l'agrément qualité**, CAP Service vous propose des réponses personnalisées et vous seconde pour obtenir les différentes aides dont vous pourriez bénéficier (CAF, Conseil Général, Mutuelles…) dans le cadre de la garde d'enfants, la sortie d'hospitalisation et l'APA (à partir de 60 ans).
CAP Service a pour vocation non seulement le maintien à domicile et l'aide à la personne, mais aussi la création d'emploi.

En effet, nos intervenants sont salariés de l'association. Seules les heures de prestations vous sont facturées et vous bénéficiez d'une exonération d'impôts ou crédit d'impôt correspondant à 50 % du montant des frais de vos prestations dans la limite annuelle de 12 000 à 15 000 € selon votre situation. Vous avez la possibilité de régler avec les chèques emploi service universel (CESU).

Nous diversifions notre gamme de prestations en développant des services spécifiques tels que l'aide aux aidants, les ateliers mémoires, l'accès aux conférences d'information pour la prévention et le dépistage des dépendances et maladies.

L'atelier mémoire reprendra son activité au cours du 1er trimestre 2011. Les dates vous seront communiquées le moment venu.

Concilier qualité de service de proximité et qualité d'emploi telle est la priorité de notre association.

Entrée : Rue des Ecoles

Contact
Siège social (Mairie de Saint-Brès)
Place de la Ramade 34670 SAINT-BRES
Du lundi au vendredi de 9 h -12 h et 14 h-17 h
Téléphone : 04 67 40 79 75
Portable : 06 12 32 61 39

Nelly ROYO : Présidente
Annie BOULENC : Directrice
Stéphanie CHAZALLET : Responsable administrative
Hélène FERNANDEZ : Responsable de secteur (Secteur Est)-assistante de vie
Patricia DEGIROLAMO : Responsable de secteur (Secteur Montpellier)
Marie CARON : Chargée de développement

Si vous souhaitez communiquer sur votre entreprise ou votre association, contactez-nous :
service.communication@ville-saintbres.fr

Vos élus vous représentent

A travers l'Agglomération de Montpellier, dans le département et par delà les frontières de notre région, vos élus vous représentent. Ils portent et défendent les projets pour lesquels ils se sont engagés auprès de vous. Ils rencontrent les élus des autres collectivités et les responsables des institutions partenaires, afin d'obtenir des aides ou des subventions pour mener à bien vos projets.

Le lundi 22 novembre, Laurent Jaoul était aux côtés de Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération, Robert Subra Vice-président de l'agglo en charge des transports, Danièle Santonja, Maire de Juvignac, Jean-Luc Meissonnier, Maire de Baillargues, et Thierry Breysse , Maire de Cournonterral pour la pose de la première pierre du pont qui permettra à la 3ème ligne du tram de relier Montpellier et Juvignac.

Antoine Garcia-Diaz est l'architecte de cet ouvrage d'une portée de 40 mètres qui traversera la Mosson, un pied à Juvignac et l'autre à Montpellier.

Aux côtés des élus de Montpellier Agglomération, le 17 décembre dernier, inauguration de la station « Mondial 98 » de la ligne 1 du Tramway, dans un paysage urbain environnant en plein développement, avec 4 200 logements récemment aménagés, soit près de 9 000 personnes concernées.

En fin d'année, Laurent Jaoul a été reçu officiellement au Sénat par Robert Navarro. Au cours de l'entrevue, le sénateur s'est engagé à soutenir financièrement un projet pour notre commune.

Le 26 novembre, dans le cadre de son mandat de conseiller communautaire à l'agglomération de Montpellier, Laurent Jaoul a participé à la remise d'un chèque de 16 800 euros au Président du comité d'experts de l'association française auprès du Sidaction. Cette somme correspond aux fonds collectés durant la fête des vignes dont la septième édition s'est tenue sur la place de la Comédie à Montpellier. Le maire de Saint-Brès était accompagné de ses collègues Yvon Pellet, maire de Saint-Geniès des Mourgues, Jackie Galabrun-Boulbes, maire de Saint-Drézéry et Josette Claverie, conseillère municipale de Montpellier.

Manifestation en faveur de la défense de notre patrimoine, le 12 décembre dernier.

Le maire de Villeneuve-lès-Maguelone réclame le maintien d'une double signalisation français-occitan, en dépit d'une plainte déposée par R. Hadjadj, membre du « Mouvement Républicain de Salut Public » qui a conduit à un jugement du tribunal administratif réclamant la suppression de la signalétique en langue occitane… pour raison de sécurité !

Quoi de neuf ?

Les agents recenseurs : Angèle Aguilhon, Claudine Demuru, Stéphanie Chazallet, Sandy Guillaumin et Marylène Bidault.

Recensement

Le 20 janvier prochain débutera le recensement 2011. Cinq agents recenseurs ont été nommés sur la commune pour venir à votre rencontre.

Ceux-ci déposeront au domicile des personnes recensées une ***feuille de logement*** qui comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. Ils remettront également un ***bulletin individuel*** comprenant 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une ***notice d'information***. Les agents recenseurs peuvent vous aider à remplir les questionnaires. Ils les récupèrent lorsque ceux-ci sont remplis.

Vous devrez renseigner ces documents au plus tard le **19 février 2011.** Il n'est pas possible de répondre aux questionnaires du recensement par Internet.

Travaux à la Sacristie

La fontaine en eau

informations pratiques

Services Communautaires

Montpellier Agglomération
04 67 13 60 00

Médiathèque de Castries
04 67 10 43 80

Déchetterie – Point Propreté
04 67 21 58 40
Lun., mar., mer., ven. : 14h à 19h
Jeudi : 9h à 12h
Samedi : 9h à 12h – 14h à 19h
Dimanche : 9h à 12h30
Pensez à vous munir de la carte Pass'Agglo

Collecte des encombrants
04 67 04 51 83
Ramassage sur demande

Collecte des déchets ménagers
Numéro vert : 0 800 88 11 77

Divers utiles

EID Méditerranée
Entente Interdépartementale pour la Démoustication
(EID) 0 825 399 110)

Transports
TAM : 04 67 07 61 00
Hérault Transport : 0825 34 01 34
SNCF-TER : 0800 88 60 91
(numéro gratuit depuis un poste fixe)

Correspondant de presse
Midi Libre – Manuel Azorin
04 67 87 32 30

Mairie

Ouverture au public, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Tél : 04 67 87 46 00
Mail : info@ville-saintbres.fr
Site : www.ville-saintbres.fr

Permanences des élus

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Services Municipaux

Réservations salles municipales : 04 67 87 46 00
Urbanisme : 04 67 87 46 00 (mardi après-midi, jeudi matin)
C.C.A.S. : 04 67 87 46 00 (du lundi au vendredi)
Services techniques : 04 67 87 46 04 - 04 67 40 79 70
services.techniques@ville-saintbres.fr
Ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h20
Police municipale : 04 67 87 46 03
police.municipale@ville-saintbres.fr
Ouverte du lundi au vendredi
Bibliothèque municipale : 04 67 40 79 71
bibliothèque.municipale@ville-saintbres.fr
Lundi de 16h30-19h, mercredi 9h30-12h
et 14h-17h, samedi de 9h30-12h
Centre de loisirs : 04 67 16 23 15, ouvert de 7h30 à 18h30
Service Jeunesse : 04 67 40 79 73
Agence Postale Communale : 04 67 87 10 17
Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h
Marché saisonnier : le samedi : 8h à 12h, place de la Ramade
Espace pique-nique familial : Gratuit, près du stade, parking, 270 places, éclairage programmable sur demande.
Eclairage public communal : 0800 779 801 *(gratuit à partir d'un téléphone fixe)*
Relever le numéro fixé sur le poteau puis composer le numéro vert.

Ecoles

Ecole Maternelle « Les Péquélets » : 04 67 70 38 14
Ecole Elémentaire « Jean de La Fontaine » : 04 67 70 13 80

numéros utiles

Médecin
Dr Jean-Paul Tournon
16, rue Saint-Bauzille - Saint-Brès
Tél : 04 67 70 33 83

Masseur-kinésithérapeute
Sabine Thionnet et Anne Doucet
25, rue de l'Olivette – Saint-Brès
Tél : 04 67 70 51 98

Dentiste
Michel Vézinhet
Rue des Ecoles – Saint-Brès
Tél : 04 67 70 22 99

Infirmières
Roselyne Bourda-Fleurant : 04 67 70 79 31
Danièle Brétignière-Salomez : 04 67 70 81 37
Nathalie Llaurens-Akhrouf : 06 65 55 40 46
Céline Godard : 06 83 41 48 66
Geneviève Malafosse : 04 67 87 09 63 - 06 10 11 84 21

Podologue-Pédicure
Emilie Desrois
510 Avenue de Nîmes – Saint-Brès
Tél : 04 67 03 35 97

Cabinet d'Orthophonie
Amandine Pastre
9 rue du Micocoulier – Saint-Brès
Tél : 04 67 70 48 71

Conseiller Psycho-Relationnel
Grégory Bernard
9 rue du Micocoulier – Saint-Brès
Tél : 06 29 05 97 87

Pharmacie de Saint-Brès
Place de Ramade
Tél : 04 67 70 26 55

Ostéopathe
Jean-François Salager
25, rue de l'Olivette - Saint-Brès
Tél : 04 67 72 29 10

Urgences
Pompiers : 112 ou 18
Samu : 15
Centre antipoison :
04 91 75 25 25
Caserne Pompiers Lunel :
04 67 91 63 40
Gendarmerie de Castries :
04 67 70 03 31
CHU de Montpellier :
04 67 33 67 33
Urgences ERDF :
0810 333 034

Solidarité séniors
Centre Local d'information et de Coordination (Clic) Maill'âge de Castries.
04 99 77 00 62

Réseau France Alzheimer
0811 112 112
(coût d'un appel local)

Plus d'infos sur le site Internet de la ville : *www.ville-saintbres.fr*

agenda

janvier - février - mars - avril

Jeudi 13 janvier 2011
Cérémonie des vœux du maire
Vœux présentés par le Maire à 19 h,
salle Gaston Sabatier

Samedi 15 janvier 2011
Election du Conseil Municipal des Jeunes
dépôt des candidatures **avant le 10 janvier**
10 h à 12 h en mairie

Samedi 15 janvier 2011
Loto des écoles
17 h, salle Gaston Sabatier

Dimanche 23 janvier 2011
Loto paroissial
17 h, salle Gaston Sabatier

du 26 au 30 janvier 2011
Cirque Médrano
Parc des Expositions de Montpellier
Tarif préférentiel aux Saint-Brésois – 10 € au lieu de 28 €

Samedi 12 et dimanche 13 février 2011
Salon de la Saint-Valentin
Salle Gaston Sabatier

Mercredi 16 février 2011
Atelier Intergénérationnel autour de la mémoire
Cie les Voisins du Dessus
Salle Gaston Sabatier

Mercredi 23 février 2011
Atelier Intergénérationnel autour de la mémoire
« Je me rappelle à toi »

Théâtre de Marionnettes par la Cie les Voisins du dessus
Salle Gaston Sabatier

Dimanche 6 mars 2011
Loto du CCAS
17 h, salle Gaston Sabatier

Dimanche 13 mars 2011
Repas du CCAS
A partir de 12 h, salle Gaston Sabatier

Dimanche 20 mars 2011
élections cantonales 1er tour

Dimanche 27 mars 2011
élections cantonales 2ème tour

du 29 mars au 9 avril 2011
Exposition : « L'Immigration forcée des travailleurs Indochinois de la seconde guerre mondiale »
Bibliothèque municipale

Vendredi 15 avril 2011
Accueil des nouveaux arrivants
salle Anduze de Saint-Paul

Samedi 16 avril 2011

« 1-2-3 Pomme »
Cirque création
par la Cie Daraomaï
Salle Gaston Sabatier

Etat civil

naissances

Maël LE PORT né le 21 Octobre 2010
Maman Virginie COURS
Papa Yannick LE PORT

Julia BOUDES née le 25 Octobre 2010
Maman Alexandra O'HARA
Papa Lionel BOUDES

Sohan PELEGRINA né le 30 Octobre
Maman Maïtée ROBLES
Papa Laurent PELEGRINA

Hugo SIRVENT né le 04 Novembre 2010
Maman Sylvie DEMONTANT
Papa Jean-Luc SIRVENT

Léa ROUSSOULY née le 07 Novembre 2010
Maman Paméla BRISSON-FERAUD
Papa Jean-Baptiste ROUSSOULY

Alia HAMED-MAURIN née le 12 Novembre 2010
Maman Florence MAURIN
Papa Jamal HAMED

Edgar ZAPATER né le 26 Novembre 2010
Maman Angèle BODIN
Papa Moïse ZAPATER

Raphaël RODRIGUEZ né le 6 décembre 2010
Maman Marine POHL
Papa Nicolas RODRIGUEZ

Alice PICARD née le 14 décembre 2010
Maman Gwénola de MINIAC
Papa Vincent PICARD

Lucas LESAVRE né le 9 janvier 2011
Maman Audrey PELECUER
Papa Olivier LESAVRE

Orlane RONCIN née le 9 janvier 2011
Maman Roxane VIALA
Papa Yannis RONCIN

mariage

Stéphanie BROSSAMAIN et Bruno BOMBLED
le 18 décembre 2010.

décès

Marius JANUEL (84 ans),
le 14 décembre 2010

Marie-Jeanne MALAFOSSE (71 ans),
le 4 janvier 2011

Source : Transcription d'Etat Civil
Du 21 octobre au 14 janvier 2011

SANS LUI, ÇA N'EXISTERAIT PAS SANS VOUS, ÇA N'EXISTERAIT PLUS.

En octobre 1985, Coluche eut l'idée de lancer un appel à toutes les bonnes volontés pour distribuer des repas aux plus démunis. Les Restos du Cœur étaient nés. Sans cet artiste, et sa persévérance qui l'a amené à plaider cette cause devant le Parlement Européen, les Restos n'existeraient pas. Depuis, des dizaines de milliers de bénévoles participent chaque année à ce grand élan de générosité qui a permis en 2009/2010 de servir plus de 100 millions de repas et de faire face à une hausse constante du nombre d'inscrits, tout en amplifiant les actions d'insertion.

Aujourd'hui, Coluche n'est plus là mais l'idée de lutter contre l'exclusion en donnant nourriture, chaleur et réconfort est plus que jamais d'actualité. Il est de notre responsabilité de la faire vivre.

Envoyez vos dons aux Restaurants du Cœur, 75515 Paris Cedex 15 ou www.restosducoeur.org

AGRÉÉE PAR COMITÉ DE LA CHARTE don en confiance

Les Restos du Cœur remercient vivement la municipalité de Saint-Brès de s'associer à leur action en leur offrant cet espace.